



Adresse postale

Association GERPLA
Le Puy Basset - 15140 FONTANGES
Tél: 06 21 44 50 22

contact@gerpla.fr // secretariat@gerpla.fr
www.gerpla.fr

Collectif de Réflexion et d'Action

Compte-Rendu du Comité de Coordination 3 mars 2021 – 18h / 20h

Présent·es : François (Pollen), Benoît (Domamour), Audrey (Roucous), Simon (Regain) et Julia (secrétariat).

Ordre du jour :

1. Quelques nouvelles des lieux
2. Visite des adhérents postulants du Gerpla
3. Lettre d'introduction à l'argumentaire sur la tarification des LVA
4. Organisation des JERLVA 2021 à Regain (64)
5. Édition d'une L'Être des Lieux d'Accueil 2021
6. P.S. : information par Benoît sur le CQP « Permanent en LVA »

1. Quelques nouvelles des lieux

Il y a du mouvement au **Roucous**. Audrey part en congés pour quatre mois, ce sera donc Arnaud qui prendra la relève de la permanence lors des comités de coordination (CC) mensuels.

Barbara prendra également un congé de neuf mois pour travailler sur un projet personnel. Mais l'équipe s'est bien préparée aux changements, qui devraient se dérouler sans rupture puisqu'un remplaçant, qui connaît déjà bien le lieu, viendra compléter les effectifs.

A **Regain** aussi, Simon prend des congés long terme. Pour l'instant il n'y a pas de membre désigné au sein de l'équipe pour prendre le relai lors des comités de coordination, mais par contre l'équipe est bien mobilisée pour l'accueil des JERLVA.

Période de grogne pour le LVA en raison du mauvais dialogue avec le département : les accords tri-annuels signés ne prennent pas en compte l'inflation dans le prix de journée, etc. Les JERLVA vont permettre de montrer que Regain n'est pas seul.

2. Visite des adhérents postulants du Gerpla

Julia a rédigé une **liste des adhérent·es du Gerpla qui sont postulant·es** et la communique aux membres du CC. Ceux-ci vont s'organiser pour **prendre contact et aller visiter** les LVA des régions dont ils sont les référent·es. Lorsque la densité des LVA dans la région le permet, ces visites peuvent se faire en présence de 2 référent·es.

Ces visites permettent de faire connaissance avec les autres LVA du réseau, de vérifier que les lieux correspondent bien à l'esprit du Gerpla et de valider le changement de statut de membre

Siège Social: Association GERPLA – La Coumette - 32260 POUYLOUBRIN

Siret n° 349772145 00034

Déclaration d'activité - Préfecture de Région Midi-Pyrénées

postulant·e à membre actif·ve pour les adhérent·es. Les lieux à visiter peuvent être nouvellement adhérents (soit ils viennent de démarrer leur activité LVA soit ils sont en activité depuis déjà un certain temps et se rapprochent du Gerpla pour diverses raisons) ou des adhérents plus anciens qui reviennent dans le réseau après une longue période.

Les JERLVA pourront être l'occasion de convenir de vive-voix de dates de visites pour certains lieux présents.

Région	Référent·e région	Nombre de postulants
Nord-Est	François (Pollen)	4 lieux postulants - Second Souffle - Labonde La Forestière - La Brèche - Gouvernail
Nord-Ouest	Benoît (Domamour)	7 lieux postulants - Labonde Sport Etudes - Labonde Bezu - Labonde Etrépagny - Labonde Fleury - Labonde Alésia - Tremplin - Maison et Si
Sud-Ouest	Sandrine (Maison des Enfants) et La Feina équipe	5 lieux postulants - Labonde Le Dognon - Labonde Coupard - J'interviendrais - A la Cap - Nouveau Départ
Sud-Est	Audrey (Roucous) et La Feina équipe et Thérèse (Vallon d'Abriès)	4 lieux postulants - Le Vallon d'Abriès - Les Jeunes Poussent - L'Oustaou - La Maison Tremplin

3. Lettre d'introduction à l'argumentaire sur la tarification des LVA

Benoît a proposé au CC une lettre d'introduction au texte rédigé par Paul Pégliasco, de Faste Sud-Aveyron, au sujet de **la tarification des LVA**. Ce texte est adressé aux divers·es décideur·euses (politiques et technicien·nes des Conseils Départementaux, Préfectures, PJJ, etc.) concerné·es par le LVA. Il démontre efficacement que **le décret de tarification (des 14,5 fois le SMIC) a été abrogé** et demande de ne plus s'y référer mais d'utiliser des **conventions de tarification bilatérales**. Ce texte sera co-signé par les quatre organismes réunissant les LVA : Faste, Fnlv, Gerpla et Unaps. Une fois validé, la Fnlv se charge de la diffuser aux présidents des départements, et personnes relais du gouvernement, en lettre recommandée. La dernière version dudit texte est jointe à ce compte-rendu.

L'idée du CC était d'introduire l'argumentaire très technique et juridique de Faste par un écrit rendant le sujet accessible à des personnes concernées mais peu renseignées sur les réalités des LVA.

Le texte proposé semble néanmoins ne pas atteindre son but car le ton y est trop pamphlétaire, ne favorisant pas l'ouverture d'un dialogue serein, et de trop nombreux sujets d'importances pour les LVA y sont évoqués (jugement arbitraire des autorisations d'ouverture et des suspensions d'activité, etc), ce qui peut avoir tendance à perdre le/la lecteur·rice.

Le CC décide donc que **la lettre de Faste sera diffusée sans lettre d'introduction rédigée par le Gerpla**. Julia se charge cependant de suggérer à Paul Pegliasco, d'ajouter une introduction de quelques lignes (qui peut être la conclusion de l'introduction rédigée par Benoît) afin de donner d'emblée le point de vue des LVA signataires dans le but de guider et faciliter la lecture.

Le texte rédigé par Benoît pourrait tout de même être diffusé, après modifications, en tant qu'éditorial de la future L'Être des lieux d'accueil (voir le point 5).

4. Organisation des JERLVA 2021 à Regain (64)

Simon partage au CC les avancées dans l'organisation et les questionnements soulevés par l'accueil des Journées d'Échange et de Recherche des LVA (ou Journées Nationales) pour la première fois au LVA Regain.

Pour rappel, les JERLVA auront lieu les **3, 4 et 5 juin** autour du thème de **la Transmission**.

La journée des Porteurs de Projet : dans la lignée de ce qui se fait depuis quelques années, le jeudi sera dédié aux porteurs et porteuses de projet.

Cette journée complète pourra être découpée en plusieurs temps :

- les points concrets, organisationnels, juridiques, propres aux LVA pourront être abordés en présence d'un·e juriste.
- des échanges et partages d'expérience avec les LVA plus anciens. Il faut demander à ces « vieux » LVA souhaitant transmettre leurs connaissances de venir exprès le jeudi.

Les intervenant·es sur la thématique Transmission (le vendredi) :

Simon se questionne sur la forme adéquate à donner aux échanges pour coller à la thématique de transmission. En général, les JERLVA font intervenir trois ou quatre professionnel·les extérieur·es au réseau ainsi que des membres du Gerpla sur des ateliers qu'ils maîtrisent. Mais sur ce sujet intime et qui concerne tout le monde, quel·les spécialistes ou théoricien·nes seraient pertinent·es ?

Le programme, élaboré sur le même thème par le LVA Le Château (34) pour les Journées 2020 finalement annulées, a partiellement été repris.

Jean-Luc Minart, intervenant pressenti pour l'édition 2020, a de nouveau donné son accord. Il souhaite proposer une intervention participative.

Deux **facilitateur·rices**, ami·es de Simon, seront également présent·es pour aider à fluidifier les échanges.

Des **membres du Gerpla** peuvent également témoigner de leur propre vécu, s'il s'agit de transmission d'un LVA.

La question soulève par ailleurs des problématiques pratiques et juridiques auxquelles il faut apporter des réponses concrètes : un·e juriste pourrait intervenir sur ces points-là ?

Hébergement : le listing hôtellerie est fait, et François suggère également de prévoir un lieu de camping, plus sommaire, à proposer.

Musique : un groupe de musique a été contacté pour animer la soirée du vendredi et a proposé un devis.

Organisation financière :

Les frais d'organisation sont généralement avancés par le lieu d'accueil mais remboursés après coup par le Gerpla.

Les personnes extérieures invitées à participer aux journées par l'organisateur peuvent être nourries et logées en payant un prix coûtant.

Connaître à l'avance le nombre de participant·es aux Journées est un vrai défi. En fonction des années, cela varie **entre une cinquantaine et une centaine de personnes**. Peut-être y aura-t-il moins de monde cette année, en fonction des consignes sanitaires en vigueur à la fin du printemps.

Les invitations devraient idéalement partir assez rapidement. Julia envoie des invitations des années précédentes à Regain à titre d'exemple.

5. Édition d'une L'Être des Lieux d'Accueils 2021

Le Gerpla souhaite programmer la diffusion prochaine d'une L'Être des Lieux d'Accueil.

Il s'agit d'une publication créée en 2012 et périodiquement diffusée auprès des LVA et partenaires pour traiter de sujets d'actualité et/ou de fond. Elle peut faire entre 4 et 24 pages et est éditée à 3000 exemplaires environ et envoyée aux lieux adhérents pour qu'ils organisent la diffusion.

Cette lettre-ci sera un recueil de texte dont les sujets n'auront pas d'autre lien que de traiter des LVA. Elle contiendra :

- Un éditorial en première page, co-écrit par les membres du CC à partir des idées de la lettre de Benoît
- Le texte au sujet de la tarification co-signé par les 4 organisations de LVA
- La synthèse de l'étude de l'APEX sur les Lieux de Vie et d'Accueil rédigée par H. Cornière.
- Un état des lieux des mésaventures administrativo-juridiques du LVA Les Bruyères (71) si J-C Rossi, permanent-fondateur du lieu, le souhaite.
- L'annonce des JERLVA à Regain. Il s'agira en réalité d'un rappel, puisque les invitations officielles auront déjà été diffusées courant avril.

Dans l'idéal, cette parution pourrait être diffusée à l'occasion des élections départementales, qui se tiendront en juin prochain. Elle devrait donc être **imprimée fin avril - début mai**. Pour cela, il faut fournir les textes à Yolande d'Allfizz, qui mettra en page les textes et les imprimera.

6. P.S. : information par Benoît sur le CQP Permanent en LVA de Labonde

Benoît nous informe par mail que : le RESO Labonde, en lien avec les partenaires emploi du département de l'Eure, a lancé une formation qualifiante se déroulant sur six mois, une semaine par mois en formation théorique et le reste du mois en stage d'immersion dans les LVA volontaires à compter du 1^{er} avril 2021. Les stagiaires pourront recevoir un Certificat de Qualification Professionnelle de Permanent en LVA à l'issue de la formation.

Il a été sollicité pour intervenir sur une demi-journée auprès de la vingtaine de stagiaires, dont environ quinze demandeurs d'emploi. Le sujet de son intervention, au nom du Gerpla : « Histoire, Évolution et Spécificité du Lieu de Vie et d'Accueil ».

D'autres sessions auront lieu dans d'autres régions après cette première en Normandie.

Ci-joint la présentation de la formation qualifiante :

CQP PERMANENT LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL

DANS LE CHAMP DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Centre de Formation Labonde :
3 Route de Bézu 27140 Saint-Denis-le-Ferment

4 MODULES

- MODULE 1 : ANIMATION D'UN QUOTIDIEN EN LVA**
- MODULE 2 : LE TRAVAIL EN ÉQUIPE**
- MODULE 3 : LE CADRE D'INTERVENTION EN LVA**
- MODULE 4 : PARTICIPATION À L'ÉLABORATION ET À LA CONDUITE D'UN PROJET D'ANIMATION**

18 SEMAINES DE STAGES
6 SEMAINES DE FORMATION

FORMATION QUALIFIANTE ET PROFESSIONNALISANTE

COURS ASSURÉS PAR DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Stages d'immersion en LVA
Evolution au sein d'un réseau
Possibilité de stages à l'étranger

NOTRE AMBITION

Former des professionnels motivés, prêts à s'engager dans l'accompagnement d'un public en Lieu de Vie et d'Accueil.

"Résoudre à terme la pénurie de candidatures dans le domaine de l'Aide Sociale à l'Enfance et l'insertion de jeunes en difficulté.

Il y a environ 1000 à 2000 Postes/an, sur plus de 400 sites, hélas 50% de ces emplois ne sont pas pourvus chaque année."

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ? VOUS AVEZ BESOIN DE RENSEIGNEMENTS ?
Contact : Chloé Famery - chloe.famery@labonde.org - 06.47.71.16.33 & Charlotte Giraud - charlotte.giraud@labonde.org - 06.72.35.79.60